CÉREQ BREF
Bulletin de Recherches Emploi-Formation
N° 352
2017

La formation professionnelle diplômante, un pari gagnant pour l'emploi ? Le cas de la région Paca

La formation professionnelle est-elle réellement un outil de lutte contre le chômage des jeunes et des adultes ? Une évaluation de l'impact de formations diplômantes financées par la région Paca aboutit à des résultats allant dans ce sens. Deux ans après avoir suivi une formation diplômante, les stagiaires affichent un taux d'emploi nettement supérieur à celui des jeunes et adultes de mêmes caractéristiques n'ayant pas suivi ce type de formation. Pour autant, au terme de ces deux années, les conditions d'emploi des stagiaires ne sont pas meilleures que celles des autres.

Fanny BREMOND
Séverine LANDRIER
(ORM)

Pascale ROUAUD
Aline VALETTE-WURSTHEN
(Céreq)

TAUX D'EMPLOI
FORMATION PROFESSIONNELLE
EVALUATION
PACA
DIPLOME

Les conseils régionaux sont en charge de la formation professionnelle des jeunes et des adultes demandeurs d'emploi. Pour la période 2011-2015, ils ont défini leurs orientations et priorités en matière de formation dans le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) signé avec l'État. Pour la période 2016-2022, ce contrat est devenu CPRDFOP avec l'intégration de la dimension orientation professionnelle.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), le premier axe du CPRDFP 2011-2015 était dédié aux enjeux d'accès à une première qualification professionnelle pour tous. Une part importante des financements destinés à la formation professionnelle a donc été consacrée aux formations diplômantes (entendues comme débouchant sur un diplôme, un titre ou un certificat). Les niveaux de qualification requis pour accéder à l'emploi sont variables selon les secteurs d'activité et les métiers : il peut s'agir de certifications de niveau V (type BEP-CAP) ou de niveau IV (type bac ou brevet professionnel). Ces deux niveaux de formation ont donc été retenus en priorité dans le but d'accroître l'employabilité des personnes peu ou non diplômées.

Afin de savoir si cet investissement était justifié, le Conseil régional a souhaité disposer d'un regard évaluatif sur sa propre politique. Il a ainsi missionné l'Oref de la région Paca (l'Observatoire régional des métiers, ORM) pour suivre une cohorte de stagiaires sur une période de trois années après leur sortie de formation. Pour mesurer l'impact des formations en termes d'insertion professionnelle, le Céreq a proposé un protocole d'enquête expérimental qui s'appuie sur cette démarche de suivi ainsi que sur la constitution et la mobilisation d'un groupe témoin (voir encadré page suivante).

Les formations concernées et le regard des stagiaires

Les formations retenues pour le suivi de cohorte visent l'obtention d'un diplôme professionnel de niveau V ou IV. Elles sont destinées aux jeunes et aux adultes demandeurs d'emploi et ont été financées par le Conseil régional dans le cadre du service public régional de formation professionnelle et d'apprentissage (SPRFPA). D'une durée de plusieurs mois, ces formations se déroulent à temps plein dans un organisme de formation et intègrent une période de stage en entreprise. Elles se sont achevées entre mai et juillet 2013.

67 % des stagiaires enquêtés au printemps 2013 ont suivi une formation de niveau V et 33 % de niveau IV (cf. répartition des stagiaires par type de diplôme préparé en page 4). Les deux tiers l'ont effectuée au sein de filières de formation qui relèvent d'activités très présentes dans l'emploi régional : travail social, fonctions transverses des entreprises et des administrations, commerce, vente, services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs, bâtiment, travaux publics et fonctions transversales de la production. 56 % des stagiaires sont des jeunes de moins de 26 ans, 52 % sont des femmes et 45 % n'avaient aucun diplôme avant de suivre la formation. 82 % ont obtenu le diplôme de la formation qu'ils ont suivie.

1 Méthodologie et mise en œuvre de l'évaluation

En matière d'évaluation de dispositif public, l'évaluation randomisée constitue la référence méthodologique. Cette méthode consiste à définir une population d'individus éligibles et à les répartir de manière aléatoire dans deux groupes : le groupe des bénéficiaires (souvent appelé groupe intervention) et le groupe des non-bénéficiaires (ou groupe témoin). En s'affranchissant des biais de sélection, le tirage aléatoire autorise une interprétation causale des résultats.

Dans le cadre d'un dispositif de droit commun tel que la formation diplômante en Paca, l'évaluation randomisée est impossible car l'ensemble des individus éligibles ont théoriquement accès au dispositif. L'évaluation quasi-expérimentale consiste alors à se rapprocher au mieux de la situation théorique idéale, en identifiant un groupe témoin aussi proche que possible du groupe intervention au niveau des caractéristiques initiales (préalables au passage par le dispositif). L'évaluation quasi-expérimentale a ici été réalisée selon les étapes suivantes.

7 100 jeunes et adultes demandeurs d'emploi ayant suivi une formation professionnelle diplômante financée par le Conseil régional Paca et se terminant au printemps 2013 ont été identifiés par l'ORM. Au printemps 2013, ce dernier a adressé à l'ensemble de ces stagiaires un questionnaire sous format papier via leur organisme de formation. Les parcours professionnels des répondants à ce premier questionnaire ont ensuite été observés par l'ORM sur une période de trois ans, grâce à des enquêtes téléphoniques annuelles. En 2014, l'ORM a également réalisé quarante entretiens en face à face afin de bénéficier d'une approche compréhensive sur la manière dont la formation diplômante s'est inscrite dans leur parcours ainsi que les apports, professionnels et personnels, qu'ils en ont tiré.

Le Céreq a ensuite constitué l'échantillon témoin en s'appuyant sur le fait qu'avant leur entrée en formation, l'immense majorité des stagiaires étaient suivis par Pôle emploi ou une Mission locale. Les bases de données de ces organismes ont donc été mobilisées pour constituer de manière aléatoire un échantillon témoin. Celui-ci est composé d'individus qui présentaient les mêmes caractéristiques que celles des stagiaires avant leur entrée en formation (en matière de sexe, d'âge ou de niveau de formation) mais qui n'ont pas suivi de formation diplômante pendant cette même période (années 2012-2013).

Les témoins ont été interrogés par téléphone au printemps 2015, dans les mêmes conditions que les stagiaires et par le même prestataire d'enquête, sur une base de questionnement commune pour permettre les comparaisons.

Les données relatives aux témoins ont été redressées à l'issue de l'enquête sur les critères suivants : tranche d'âge, croisement niveau de diplôme en 2012 et situation professionnelle à cette date, de sorte que l'échantillon redressé des témoins possède des caractéristiques initiales strictement identiques à celles des stagiaires sur ces aspects.

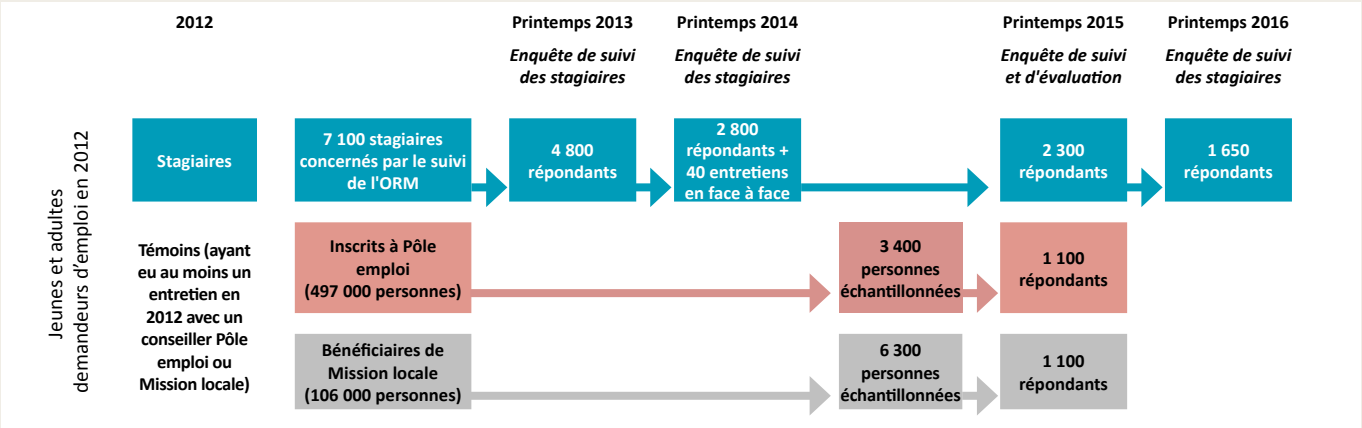

La partie évaluation de ce travail a été menée par une équipe associant le Céreq et Isabelle Recotillet, consultante indépendante, chercheure associée au Lest.

Sources : Conseil régional, ORM, Céreq, Pôle emploi, Mission Locale.

2 Évolution du taux d'emploi entre janvier 2012 et juin 2015 selon le fait d'avoir suivi ou non une formation diplômante

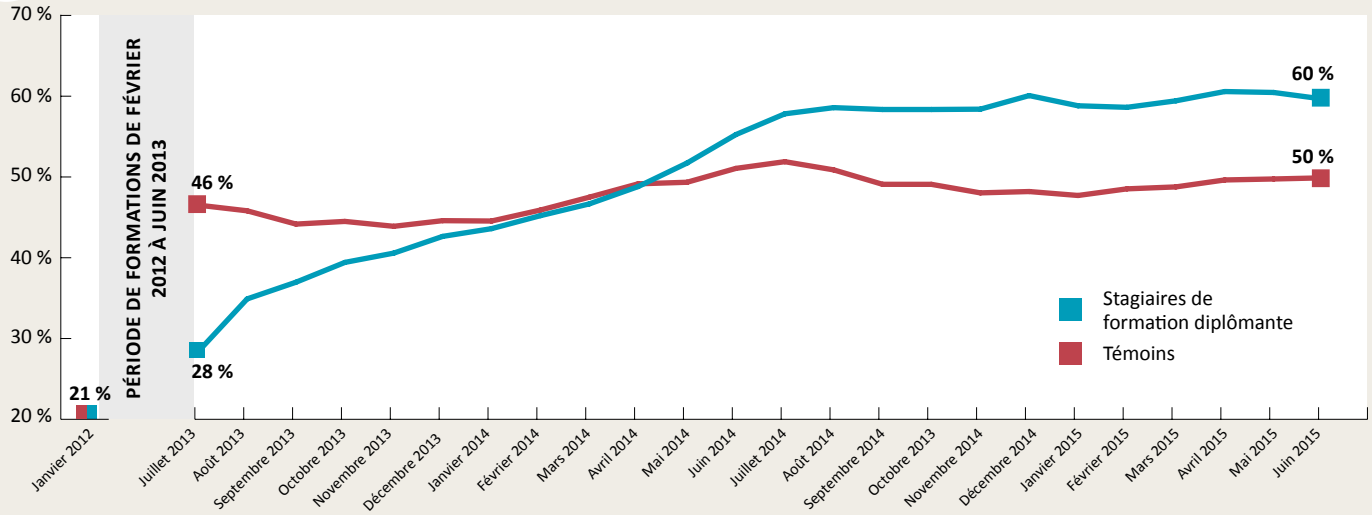

Sources : enquêtes ORM 2015, Céreq 2015, exploitation Céreq.

Un an après en être sortis, les stagiaires se déclarent dans l'ensemble satisfaits de la formation suivie : 74 % estiment qu'elle a « *tout à fait répondu à leurs attentes* » et 56 % qu'elle constitue « *tout à fait un atout pour trouver un emploi* ». La majorité affirme qu'ils ont appris un métier ou se sont perfectionnés dans leur métier et qu'ils ont acquis de nombreuses connaissances et compétences.

Lors des entretiens réalisés en face-à-face, les stagiaires expliquent que la formation a constitué pour eux une étape importante, un tremplin, une façon de reprendre confiance en soi, de se repositionner sur le marché du travail, un challenge et pour beaucoup, l'occasion d'obtenir un premier diplôme... Cependant, elle ne semble pas avoir joué le même rôle au sein des trajectoires professionnelles pour les jeunes et les adultes. Elle a notamment permis aux jeunes d'avancer dans leur projet professionnel ou de reprendre une formation interrompue dans le cadre de la formation initiale. Pour les adultes, la formation a été mobilisée soit dans l'objectif d'atteindre une stabilité professionnelle, soit pour permettre un nouveau départ après un événement ayant mis un terme à une vie professionnelle antérieure stable (problème de santé, migration ou démission).

Deux ans après la formation, un gain net sur le taux d'emploi

En juillet 2013, alors qu'ils terminent ou viennent d'achever leur formation, 28 % des stagiaires occupent un emploi tandis que 46 % des témoins sont dans ce cas. Dès lors, le taux d'emploi des stagiaires progresse à un rythme soutenu, pour dépasser celui des témoins à partir de mai 2014 (soit environ un an après la fin de la formation). En juin 2015, 60 % des stagiaires et seulement 50 % des témoins occupent un emploi. L'écart de 10 points sur le taux d'emploi est le même quelle que soit la tranche d'âge considérée. Il est de 12 points chez les femmes et de 9 points chez les hommes. Il est en revanche plus élevé pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat) en 2012 : 70 % des stagiaires et seulement 54 % des témoins occupent un emploi. L'écart est cependant marginal pour les stagiaires déjà titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2012. Ces derniers, majoritairement en reconversion professionnelle, s'insèrent dans les mêmes conditions que les stagiaires antérieurement moins diplômés mais ayant suivi la même formation.

Alors que 64 % des stagiaires diplômés à l'issue de la formation sont en emploi en juin 2015, seuls 41% de ceux qui ont abandonné en cours ou échoué au diplôme sont dans cette situation, laissant à penser que l'effet positif de la formation bénéficie aux seuls stagiaires diplômés.

...mais pas sur les conditions d'emploi

En juin 2015, 23 % des stagiaires occupent un emploi à durée indéterminée, proportion légèrement inférieure à celle des témoins (26 %). Leur meilleur taux d'emploi s'explique par le fait qu'ils occupent bien plus souvent un emploi à durée déterminée (cf. graphique ci-dessous).

Si l'on considère uniquement les personnes en emploi à cette date, les conditions d'emploi des sta-

3 **Taux d'emploi et statut de l'emploi des stagiaires et des témoins en juin 2015 en fonction de leurs caractéristiques initiales**

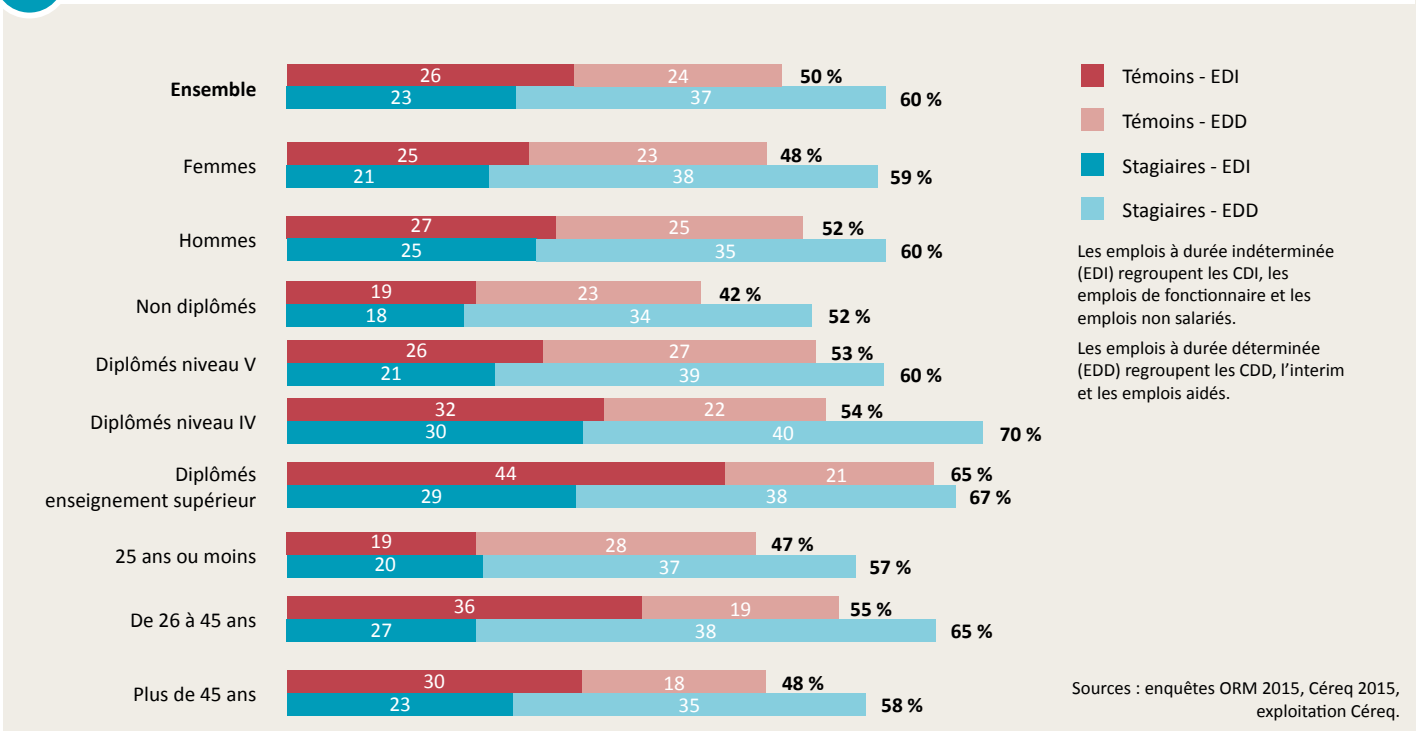

Sources : enquêtes ORM 2015, Céreq 2015, exploitation Céreq.

4 **Répartition des stagiaires par type de diplôme préparé**

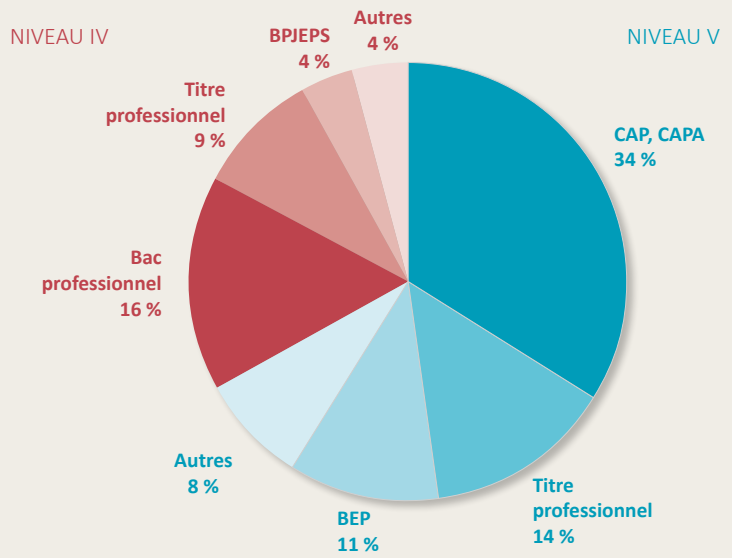

CAP : certificat d'aptitude professionnelle/CAPA : certificat d'aptitude professionnelle agricole/BEP : brevet d'études professionnelles.
BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

giaires sont légèrement moins favorables que celles des témoins. Au-delà de la précarité de leur contrat de travail, leur niveau médian de rémunération est inférieur de 50 euros à celui des témoins et les stagiaires occupent un peu plus souvent des emplois à temps partiel sans en avoir fait le choix. L'évaluation met donc en évidence un impact positif de la formation diplômante sur le taux d'emploi à deux ans, que l'on ne retrouve nullement sur les conditions d'emploi.

…soulignant l'importance de la temporalité de l'évaluation

En réalité, ce contraste interroge le choix crucial de la temporalité de l'évaluation, qui repose sur un compromis entre des objectifs de nature antagoniste. Alors que l'action politique exige des réponses de plus en plus rapides, l'évaluation nécessite un recul important pour donner la pleine mesure des effets étudiés.

Ainsi, le taux d'emploi à six mois peut constituer un indicateur pertinent pour la mesure d'impact de formations courtes, mais s'avère peu adapté aux formations longues et diplômantes. En effet, le repositionnement professionnel sur le marché du travail d'un diplômé récent, et son recrutement, nécessitent du temps.

Dans notre cas, la fenêtre d'observation de deux ans permet d'identifier un impact positif sur le taux d'emploi qui n'apparaît pas sur les conditions d'emploi. On peut cependant regretter que, pour des raisons budgétaires, les témoins n'aient fait l'objet que d'une seule interrogation. En effet, la dernière enquête réalisée en 2016 par l'ORM montre que les conditions d'emploi des stagiaires se sont améliorées entre 2015 et 2016, suggérant que sur une fenêtre d'observation plus longue, l'évaluation aurait peut-être mis en évidence un effet positif de la formation sur les conditions d'emploi.

En termes de politiques publiques, les résultats invitent à approfondir la question du ciblage des politiques de formation professionnelle sur le critère du niveau de formation des stagiaires avant leur entrée en formation. Ils soulignent aussi l'importance, pour les stagiaires, de suivre la formation à son terme et d'acquérir le diplôme préparé. Cet objectif renvoie aux actions mises en œuvre pour sécuriser le parcours de formation, du processus d'orientation en amont, jusqu'à l'accompagnement des stagiaires au cours de la formation.

Cette démarche évaluative opérationnelle, réaliste d'un point de vue budgétaire et scientifiquement robuste, a produit des résultats significatifs grâce à deux piliers : une observation des stagiaires résolument inscrite dans la durée et la constitution d'un échantillon témoin. Le troisième élément décisif a été l'existence d'un partenariat élargi associant autour de la Région des producteurs de données impliqués, ici Pôle emploi, l'association régionale des Mission locales et l'ORM. Idéalement, et afin de saisir l'ensemble des mécanismes et ressorts à l'oeuvre, de futures démarches évaluatives gagneraient à être pensées en amont de la mise en œuvre du dispositif, par exemple lors de l'élaboration de la commande publique de formation, et à reposer sur une fenêtre d'observation longue.

Pour en savoir plus

Enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle qualifiante - Résultats de la troisième interrogation deux ans après la formation, F. Bremond, S. Landrier, Études n° 28, ORM, mars 2016.

« Les processus engendrés par les transitions professionnelles à l'entrée en formation professionnelle », S. Landrier, L. Chaintreuil, *Alternance et professionnalisation. Des atouts pour les parcours des jeunes et les carrières? 22èmes Journées du Longitudinal,* Relief n°50, Céreq, décembre 2015.

Enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle qualifiante - Résultats de la deuxième interrogation un an après la formation, F. Bremond, L. Chaintreuil, S. Landrier, S. Milliard, Études n°24 , ORM, mars 2015.

Le Panel 2008 de la Dares : un outil d'évaluation de l'impact des contrats aidés sur la trajectoire professionnelle des demandeurs d'emploi, I. Benoteau, V. Rémy, *Economie et statistique,* n°477, 2015.

Les démarches d'évaluation en question, P. Rouaud, E. Sulzer, *Bref* n°281, janvier 2011.

BREF N°352|2017 Bulletin de recherche emploi-formation du Céreq
Directeur de la publication : Alberto Lopez / Secrétariat de rédaction et mise en page : Elsa Personnaz
Dépôt légal à parution / Publication gratuite / ISSN 0758-1858
Céreq www.cereq.fr
Centre d'études et de recherches sur les qualifications, 10, place de la Joliette, CS 21321, 13567 Marseille cedex 02 T 04 91 13 28 28
Retrouvez toutes nos publications sur notre site internet : www.cereq.fr